



CDEN Haute-Vienne

Déclaration liminaire du 25 juin 2018

Monsieur le Préfet,

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Nous ne reviendrons pas en détail sur les raisons de notre colère et de notre inquiétude, plusieurs fois évoquées en CTA notamment, suite aux déclarations du Ministre Blanquer sur la fusion envisagée des académies, mais nous souhaitons rappeler aujourd'hui que nous nous opposons vivement, comme nos collègues de toutes les autres organisations syndicales, à la suppression de notre académie qui plongerait notre territoire dans l'incertitude et l'isolement.

Nous nous opposons également fortement à d'autres projets gouvernementaux déjà annoncés par voie de presse, avant toute concertation, et exigeons la tenue d'un dialogue social réel et pas simplement « de façade ».

Par exemple, en ce qui concerne le plan « Action publique 2022 », la CFDT considère qu'un bilan partagé des accords fonctions publiques est indispensable avant d'envisager toute évolution, qu'il s'agisse du dialogue social, de ses instances ou du recours au contrat.

Au cours du CTMEN du 15 juin dernier, elle a notamment rappelé fermement les éléments suivants :

- son opposition à la fusion des CT et CHSCT, car les deux instances n'ont pas vocation à exister systématiquement au même niveau,
- sa demande que le nombre de sièges en CT et en CHSCT soit le même,
- son opposition au contrat pour couvrir des besoins pérennes.

Le rendez-vous salarial du 18 juin dernier et l'annonce qui y a été faite de la poursuite du gel du point d'indice en 2019 ont également été de grosses déceptions, tant les sacrifices des agents publics ont été nombreux depuis de longues années.

Tout cela dans un contexte déjà délétère et où nombre de nos collègues ont très mal vécu certaines décisions de l'administration.

Les campagnes récentes de promotion à la hors-classe ou à la classe exceptionnelle des personnels enseignants en sont des exemples flagrants.

Les avis visant à évaluer la « valeur professionnelle » des agents, basés sur des rapports d'inspection plus ou moins anciens, comme sur une connaissance plus ou moins réelle des enseignants, ont engendré de profonds sentiments d'injustice voire de mépris lorsque l'investissement quotidien n'a pas été reconnu, a minima, comme très satisfaisant. D'autant plus que ces avis ont un caractère pérenne et figent définitivement l'appréciation portée sur les enseignants, sans aucune voie de recours ou possibilité de révision future.

En février dernier lors du premier CTSD de l'année, vous aviez fait le choix, Madame l'Inspectrice d'Académie, d'accéder en partie à la demande du Recteur Auverlot en consacrant des moyens à l'allègement des effectifs de CE1 en REP, et ce en anticipant le calendrier national, ce que nous avons vivement regretté car cela impactait selon nous fortement la qualité de scolarisation des élèves et les conditions de travail de nos collègues dans des communes pourtant en progression démographique, comme Verneuil, Couzeix, Condat et bien d'autres. Les écoles rurales payaient également un lourd tribut suite à ces mesures, comme les RPI Cieux / Javerdat ou Vicq / Château-Chervix / Magnac-Bourg par exemple.

Vous nous avez confirmé vendredi dernier lors du CTSD que les écoles élémentaires de REP, déjà concernées par l'allègement des classes de CP et CE1, bénéficieraient en outre d'un bonus de décharge de direction, alors même que certains des directeurs concernés n'étaient ni au courant, ni forcément tous demandeurs de cette mesure.

C'est pourquoi, Madame l'Inspectrice d'Académie, nous vous demandons de surseoir à cette mesure, *au moins pour les écoles ne la demandant pas*, si elle devait conduire à une fermeture de classe à la rentrée prochaine, comme celle annoncée en CTSD à la maternelle Léon Berland de Limoges.

Nous vous rappelons que cette école qui n'est ni en REP, ni en quartier « politique de la ville », accueille pourtant une population précaire et très défavorisée, en grande majorité bulgare et algérienne, avec des flux importants, et que les conditions de travail y sont devenues de plus en plus difficiles ces dernières années.

Comment financer des dispositifs que notre département n'a pas les moyens de se payer ? La colère des parents touchés par ces mesures de fermeture nous paraît légitime, de même que celle des enseignants qui souffrent au quotidien dans leurs classes des effectifs chargés, du manque de remplaçants, des stages de formation continue annulés à la dernière minute. Comme nous vous le disions en février, nous pensons que la difficulté scolaire et sociale ne se cantonne pas exclusivement aux secteurs de l'Education Prioritaire.

Tous nos collègues sans exception, que ce soit en ville ou à la campagne, ont dans leur classe des élèves en difficulté, des enfants au comportement difficile et des élèves handicapés en inclusion.

N'oublions pas également que le taux d'encadrement de notre département est toujours très en retrait de la moyenne nationale, et qu'il n'augmente ces dernières années que « mécaniquement » par la baisse démographique de ses élèves, mais en aucun cas grâce à une dotation supplémentaire. Nous réitérons donc, comme nos collègues des autres organisations syndicales, la demande d'un plan de rattrapage à la hauteur des besoins de notre territoire.

Nous vous avons demandé des précisions lors du CTSD sur le projet de convention ruralité que vous aviez évoqué en février, de même que sur le déploiement de la dotation de réserve ministérielle des 200 postes étiquetés « ruralité » et « inclusion des élèves en situation de handicap ».

Nous ne doutons pas du travail très important de vos services sur ce dossier et espérons qu'il aboutira, même si la dotation potentielle qu'il représente sera forcément réduite à quelques postes et donc insuffisante, tant la situation de la Haute-Vienne est déficitaire.

Enfin, nous aimerions évoquer la situation de la ville de Limoges, dont la politique de répartition des effectifs nous surprend.

Vous justifiez la fermeture d'une classe à l'école Léon Berland par un besoin de « rééquilibrage » sur la ville et des besoins importants sur le Val de l'Aurence, nécessitant une ouverture sur la maternelle Madoumier.

Dans le même temps, nous avons été alertés par nos collègues de la maternelle Gérard Philippe à Beaubreuil, qui voit ses inscriptions en forte hausse, atteignant voire dépassant déjà les seuils d'accueil en REP dès le mois d'avril, alors que l'école Marcel Proust, pourtant limitrophe, avait semble-t-il encore de nombreuses places disponibles. Où est le « rééquilibrage nécessaire » annoncé dans ce cas-là ?

D'autant plus que vos services annoncent un taux de 26,83 élèves par classe à la maternelle Berland après fermeture, alors que dans le même temps des ouvertures sont envisagées avec un effectif moyen de 27 élèves, taux très proche donc, dans des écoles primaires rurales, qui en ont en effet besoin.

Nous ne comprenons donc pas vraiment la cohérence et la pertinence de telles décisions.

Nous dénonçons également, comme nos collègues de l'UNSA l'ont fait vendredi, l'attitude de la Municipalité de Limoges qui, en ce qui concerne la question des rythmes scolaires et des horaires des écoles, a communiqué publiquement sur certaines décisions avant même que celles-ci soient entérinées en CDEN, dans le mépris le plus total de cette instance.

Merci de votre attention.